

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 15 octobre 2021**

Motion CA-2021-75

**Relative au renforcement du CPER 2021-2027 en faveur de l'UPEC et des
territoires cristoliens, dans la construction d'un nouveau bâtiment,
indispensable à l'accueil des étudiants**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne (UPEC) réuni le 15 octobre 2021 en formation plénière, à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés, a adopté la motion suivante :

Motion :

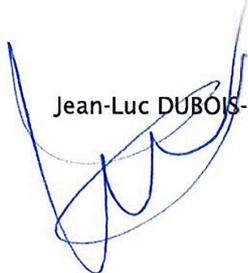
Le Conseil d'Administration de l'UPEC, souhaite apporter son soutien à l'équipe présidentielle pour négocier un renforcement du CPER 2021-2027 en faveur de l'UPEC et des territoires cristoliens, notamment la construction d'un nouveau bâtiment, indispensable à l'accueil des étudiants que ne peut plus contenir Campus Centre

Fait à Créteil, le 15 octobre 2021

Le Vice-Président du Conseil
d'administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ